

CONTRAT BOEUF ETE 2018
AMAP Croix-Luizet

Association Loi 1901

Contrat d'engagement mutuel

Référent du contrat bœuf: Lionel Schwarz amap.ca@croix-luizet.eu

Ce contrat, organisé par l'AMAP Croix-Luizet est régi par les statuts et le règlement intérieur de l'Association.

Il est établi **ENTRE** :

La ferme du Colombet

1630 Le Colombet, 69420 TREVES

www.lafermeducolombet.com

contact@lafermeducolombet.fr

Dénoté LE PRODUCTEUR

ET :

.....

Demeurant :

.....

Dénoté le Membre Adhérent

Engagement réciproque

Le Producteur propose **un panier de bœuf AB** livré deux fois par saison (semestre), élevés sur son exploitation.

Le Producteur s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus.

Le Membre Adhérent s'engage à régler les paniers de son choix (nombre au choix) en acceptant les conséquences des aléas climatiques ou autres pouvant avoir un impact sur la qualité ou la quantité des produits du panier.

Paniers proposés (contenu et prix)

Nés sur la ferme et élevés suivant les méthodes de l'agriculture paysanne et biologique, les bovins sont nourris aux céréales et à l'herbe issues de l'exploitation. Ce sont des animaux de race limousine ayant entre 10 et 24 mois au prix de **67,50€** le panier (13,50€/kg).

Contenu du panier : **5kg** de steaks, rôti, côte de bœuf (ou rôti saignant), rôti à braiser, bavette ou filets ou faux filets, bourguignon et pot au feu. La composition est donnée à titre indicatif pouvant évoluer en fonction du poids et de la forme de la bête. Les morceaux sont emballés sous vide et étiquetés, ils peuvent être gardés 10 jours au réfrigérateur ou congelés directement.

Le producteur propose également des paquets de **tripe de bœuf préparée**. Présentée en paquet de 600g sous-vide, elle est déjà cuite, prête à être réchauffée.

Composition : tripe de bœuf, tomate, oignon, carotte, vin blanc, sel, poivre, aromatiques.

Prix : 7.2 € le paquet (12€/kg).

Durée du contrat et dates de livraisons

Saison été 2018 : le contrat débute le 01/05/18 et se termine le 31/10/18.

Les dates de livraisons sont préalablement définies selon le calendrier (page 2) que les deux parties s'engagent à respecter.

Le calendrier de l'Amap est en ligne sur le site Internet <http://croix-luizet.eu/amap>

Modalités de livraison

Les livraisons sont effectuées exclusivement à la Maison du Citoyen, 67 rue Octavie, les jeudis soirs entre 19h et 20h. Toutefois en accord avec le Producteur, le Conseil d'Administration peut modifier exceptionnellement le lieu, le jour ou l'horaire de livraison. En cas d'impossibilité pour le Producteur d'assurer une livraison, le Conseil d'Administration de l'AMAP et les référents rechercheront, dans le respect des parties et de l'éthique de l'AMAP, une solution compensatrice. En cas d'impossibilité pour le Membre Adhérent de respecter le calendrier et de venir récupérer sa commande, les membres chargés de la distribution disposeront des paniers restants. Aucun panier ne sera remboursé.

CONTRAT BOEUF ETE 2018

Rupture de contrat

Ce contrat peut-être interrompu unilatéralement par le Membre Adhérent si, et seulement si, un remplaçant est trouvé immédiatement dans la liste des autres membres adhérents de l'AMAP de sorte que le producteur ne soit pas pénalisé financièrement. Ce contrat peut-être interrompu bilatéralement à tout moment. En cas de désaccord, c'est au Conseil d'Administration de l'AMAP de trancher.

Calendrier à remplir

	Colis 5Kg de boeuf	Paquet 600g de tripes
24 mai	Nb de colis	Nb de paquets
20 sept	Nb de colis	Nb de paquets

Règlement

	Nombre de paniers	Prix unitaire	Prix total
bœuf	67,50 €€
tripes	7,20 €€
	Montant total du contrat	€

Par chèque(s) à l'ordre de **La Ferme du Colombet**. Possibilité de payer en 3 fois

Chèque n° Banque Montant débité en début de contrat
Chèque n° Banque Montant débité en juin 2018
Chèque n° Banque Montant débité en septembre 2018

Signature

Signature

Le Producteur

Le Membre Adhérent